

ETOILE PEA SERENITE

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/01/2024

DIVERSIFIÉ ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 4 971,39 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : 31/01/2024

Code ISIN : FR0007011895

Actif géré : 7,76 (millions EUR)

Devise de référence du compartiment : EUR

Devise de référence de la classe : EUR

Objectif d'investissement

Placer les liquidités du PEA en attente de réinvestissement. Pour répliquer la performance du marché monétaire tout en étant éligible au PEA, le FCP est investi à travers son fonds maître Amundi Sérénité PEA en actions des pays de l'Union Européenne, dont la performance est échangée contre celle de l'ESTER Capitalisé.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : Fonds Commun de Placement (FCP)

Date de création du compartiment/OPC : 11/07/1997

Date de création de la classe : 11/07/1997

Éligibilité : -

Éligible PEA : Oui

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Souscription minimum: 1ère / suivantes :

1 Cent-millième part(s)/action(s) / 1 Cent-millième part(s)/action(s)

Frais d'entrée (maximum) : 1,00%

Frais courants : 0,49% (prélevés 31/03/2022)

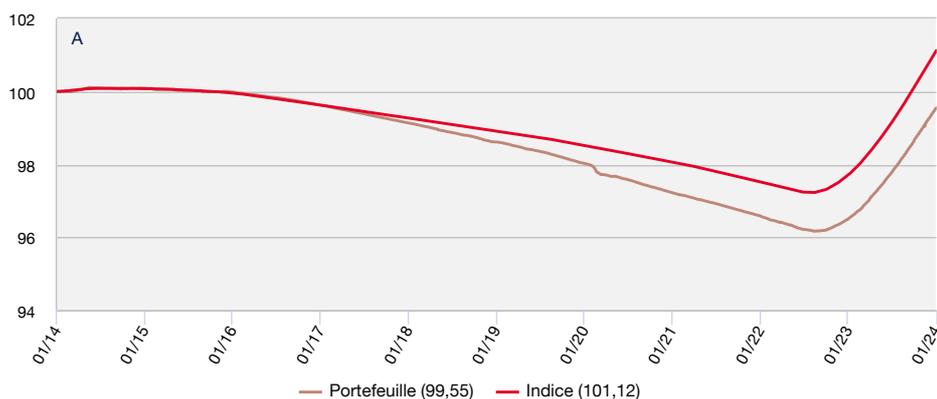
Frais de sortie (maximum) : 0,00%

Durée minimum d'investissement recommandée : 1 mois

Commission de surperformance : Non

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le Fonds devient nourricier et adopte une gestion diversifiée

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	29/12/2023	31/10/2023	31/01/2023	29/01/2021	31/01/2019	31/01/2014	11/07/1997
Portefeuille	0,31%	0,31%	0,90%	3,15%	2,40%	0,95%	-0,45%	30,44%
Indice	0,36%	0,36%	1,00%	3,48%	3,12%	2,24%	1,12%	49,89%
Ecart	-0,05%	-0,05%	-0,10%	-0,33%	-0,73%	-1,29%	-1,57%	-19,45%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	2,97%	-0,27%	-0,65%	-0,82%	-0,58%	-0,53%	-0,49%	-0,34%	-0,08%	0,09%
Indice	3,29%	-0,01%	-0,54%	-0,46%	-0,39%	-0,36%	-0,35%	-0,32%	-0,11%	0,10%
Ecart	-0,32%	-0,26%	-0,11%	-0,35%	-0,18%	-0,17%	-0,14%	-0,02%	0,03%	-0,01%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 1 mois. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,09%	0,25%	0,22%
Volatilité de l'indice	0,08%	0,26%	0,22%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

DIVERSIFIÉ ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.